

M2 Droit privé parcours contentieux privés - Reims

Par **Cyrano6822**, le 23/07/2018 à 13:50

Bonjour,

Des anciens du M2 contentieux privés à Reims ? Où des anciens de Reims tout court ? J'ai été accepté pour la rentrée 2018 et aimerais avoir quelques informations.

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le 23/07/2018 à 13:56

Bonjour

L'une de nos modératrices est une ancienne étudiante de Reims.
Je vais lui envoyer un MP.

Par **Cyrano6822**, le 23/07/2018 à 13:57

Super, merci pour votre réponse!

Par **decastellouis**, le 23/07/2018 à 21:26

Je suis de la fac de droit de REIMS pour des informations générales je pourrais t'aider en ce qui concerne spécialement le M2 droit privé je ne pourrais pas car je suis publiciste.

Par **Isidore Beautrelet**, le 24/07/2018 à 07:45

Bonjour

Ah mais oui ! Je ne me souvenais plus que tu étais de Reims [smile3]

Par **decastellouis**, le **24/07/2018** à **09:58**

Je suis de Reims

Par **Visiteur**, le **24/07/2018** à **22:16**

Bonsoir,

Je ne connais pas particulièrement ce M2, seulement que le directeur a bonne réputation.

Après tout dépend de ton projet pro. Il me semble que celui-là peut te préparer aux concours des carrières judiciaires (avocat essentiellement, voire ENM, etc.), mais je ne crois pas qu'il soit réputé pour son insertion professionnelle directe, ni pour avoir une quelconque vocation pratique.

Dans la maquette que je connaissais (2016/2017), je sais qu'il y avait des cours à piocher dans d'autres Masters, ce que je ne trouvais pas terrible.

Cela dit, je précise que je n'ai pas fait ce M2, je peux juste parler de ce que j'en ai entendu...

Par **Cyrano6822**, le **25/07/2018** à **02:55**

Bonsoir,

Merci à tous pour vos réponses. J'ai l'impression que ce M2 n'est pas très connu du grand public :/ Je me trompe ?

Par **Visiteur**, le **25/07/2018** à **08:08**

Bonjour,

Peut-être, mais je ne pense pas que ce soit un obstacle pour la suite.

La seule chose pour le côté professionnel, c'est que si vous voulez être juriste d'entreprise ou une insertion pro rapide, c'est pas celui-là qu'il vous faut.

Par **MD02**, le **14/08/2018** à **19:06**

Salut !

Je fais partie de la promo 2017/2018 du M2 contentieux privés ;)

Que voudrais tu savoir exactement sur ce master ?

Par **XIOV**, le **14/08/2018** à **19:18**

Bonjour,

Je suis un ancien de ce master, il s'intitulait l'année précédente master 2 droit et procédures.

Ce master a fait l'objet de grandes modifications par son directeur pour l'orienter vers le contentieux plutôt que la procédure.

Ce master est assez généraliste :

- avocats (7)
- huissiers devenu commissaire de justice (3)
- magistrates (2)
- notaire (1)
- directrice des greffes (1)
- commissaire de police (1)

Comme je l'ai indiqué, il est généraliste mais plutôt bien fourni en matières et avec de bons professeurs ou professionnels.

A savoir que ce master contient une association dont il faut assurer la gestion. Les membres de la promotion sont de facto des membres de l'association mais il faut de l'investissement. En effet, il est de coutume d'organiser une soirée de remise des diplômes pour la promotion précédente avec une autre promotion d'un autre master (les affairistes).

Au plaisir de te voir à la pré rentrée, as-tu des informations sur la date ?

En espérant avoir répondu à ton questionnement.

Par **Cyrano6822**, le **14/08/2018** à **23:05**

Bonsoir,

Merci pour cette réponse assez complète ! J'hésite encore entre Droit et pratique de la procédure (Angers) et ce M2, à Reims.

Vers quel corps de métier t'orientes-tu ?

Par **XIOV**, le **15/08/2018** à **08:05**

Je suis actuellement clerc assermenté d'huissier de justice. Et je vais essayer de devenir commissaire de justice.

Je ne connais pas trop Angers sauf la Redbox

Sinon Reims c'est bien mais ce n'est pas la folie.

Après le niveau des facs ça ne veut pas dire grand-chose ... choisi surtout le master qui délivre les matières que tu veux approfondir.

L'insertion à Reims est plutôt forte les deux autres stagiaires huissiers de Justice ont été pris pour la formation commissaire de justice dès la rentrée. Pour le reste, magistrats et avocats il convient de passer le concours donc pas d'entrée directe mais la plupart sont juristes ou assistants près de tribunaux.

Tu viens d'où et tu veux faire quoi par la suite ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/08/2018 à 08:50**

Bonjour

Un grand merci à XIOV pour ces informations et ce témoignage.
J'ai regroupé vos trois derniers messages

Par **Cyrano6822**, le **15/08/2018 à 14:11**

Bonjour,
Merci pour ces infos ! Je viens d'Alsace, et, pour être honnête je ne sais pas encore quel métier occuper après ça.

Par **XIOV**, le **15/08/2018 à 17:56**

Tu dois bien avoir un avis sur la future direction que tu vas prendre (même large).

Petite information supplémentaire, le stage obligatoire (facultatif avec mémoire) permet d'obtenir un travail ou au minima de se faire une petite idée sur son projet professionnel. L'URCA suggère sur toute l'année des postes/stages et les intervenants également(jusqu'à aujourd'hui).